FEUILLETON DE L'ABEILLE.

NOUVELLE-ORLEANS, 14 JUIN 1861.

AURELIE.

V—Suite.

Au bout d'un mois Aurélie, en grand deuil, sortit pour se rendre à la messe.

Durant l'office, sa présence fut l'objet de mainites distractions. La chaleur l'ayant obligée à retirer son voile de crêpe, on se parla tout bas en la regardant.

—Elle est toujours bien belle! disait-on, mais surtout bien moins triste que le jour de son mariage!

—Après tout, ajoutaient quelques bavards, il est juste que cette jeune femme ne meure pas de chagrin pour avoir perdu un vieillard dont elle a été la garde malade bien plutôt que la compagne.

Elle ne doit pas même être bien fâchée de se voir veuve, son mariage lui a valu une belle position. C'est une fine mouche! elle a eu une bère chance!

—Le neveu, qui demeure si respectueusement chez sa belle tante, pourrait bien être un mari plus sortable que le défunt marquis.

Vers cette époque, Cécile vint apporter à Aurélie les consolations de son amitié.

Justement dans les derniers temps il avait été question du mariage de la jeune fille et de Vilmarque, lié comme on sait de parente avec M. de Saint Germont.

Mais Cécile ne se sentait nulle inclination pour le baron.

—Ma chère Aurélie, disait-elle tu ne pouvais sans doute avoir un homme d'affaires mieux entendu que mon très aimable parent. Quelle le donc tant que tu voudras, tout à fait même si cela te plaît.

—Tout à fait! Que veux tu dire?

—Voyons, répondit Cécile en souriant, s'il demandait ta main, que lui répondrais-tu?

—Je la lui refuserais.

—Tant pis! répliqua Cécile d'un ton chagrin; tu verras que mon père me forcera à l'épouser.

—Aimerais tu donc quelqu'un? demanda la marquise avec méfiance.

—J'en ai bien peur, répondit Cécile. Hélas! oui, je crois bien que j'aime M. Raphael, ta nièce le frère de M. Paul.

A ce dernier nom, la marquise baissa les yeux et sa figure se colora d'une légère rougeur.

Le baron de Vilmarque s'installa au château pour s'occuper plus efficacement du règlement des nombreuses affaires relatives à la succession du défunt marquis, son oncle. Comme cette succession lui échappait, on ne put qu'admirer le zèle et l'empressement qu'il mettait à sauvegarder les intérêts de la jeune veuve. Aurélie était touchée elle même d'un si beau désintéressement dont elle était loin de soupçonner le secret: mobile, et dans le cœur de Cécile elle avait remis de lui abandonner une large part de la fortune dont elle était légataire universelle, lorsque Vilmarque se décida à lui révéler ses intentions.

Cependant un jour qu'Aurélie était accoudée à une fenêtre du salon, les yeux plongés dans l'espace comme s'il y observaient une apparition habituelle, la porte s'ouvrit et Vilmarque entra familièrement. Son air était étrange. La marquise ne l'avait jamais vu aussi. Il avait le visage fortement coloré, les yeux étincelans, il souriait et paraissait chanceler. Evidemment il était à moitié enivré pour se donner de l'audace.

Il s'approcha de la jeune femme et lui prit la main.

—Que voulez vous? demanda Aurélie.

Pour toute réponse, Vilmarque lui prit la main, toutes à ses genoux et s'écria du ton le plus passionné:

—Soyez clémente, Aurélie, je vous aime!

—Veuillez, monsieur, m'épargner ce langage ou permettez moi de me retirer.

—Non! vous m'écouterez! Oui, je vous aime, Aurélie, reprit le baron en souriant d'un air hébété, et je vous ai toujours aimée. Ce que j'ai souffert depuis ce jour! Mais, vous ne m'aimez pas! Vous n'aimez rien! Vous vous ennuyez! Vous vivez!

—Ah, elle traîne absorbée dans une rêverie profonde.

—Mon Dieu! murmura t-elle, ouvrirai je.... que faire?.....—Est ce le jeune qui m'est destiné?.....—Est ce le vieux qui me rend heureuse?.....—Ou dois je en croire le mystérieux avis contenu dans ce billet?

En achevant ces mots, elle tira un papier de son corsage.

—Je n'oserais de apprendre à l'instant même, dit sa belle tante, qu'un danger terrible vous menace? Si ai-ce de mon devoir de vous en avertir. Ne refusez pas de m'entendre. Il y va de votre repos et peut être de votre vie! Mais ce danger doit connaître ma venue au château..... A la tombée de la nuit, je frapperai à la porte derobe de votre boudoir.

Cet avis était peu fait pour rassurer. Quel en pouvait être l'auteur? Le mystérieux billet paraissait dégénéré avec soin. Cependant Aurélie, bien qu'elle ne pût comprendre en quoi son repos et sa vie se trouvaient menacées avait résolu de l'affronter ce mystère et d'avertir le lendemain.

A l'heure indiquée, elle entendit frapper doucement à la porte du boudoir. Elle ouvrit. Un homme enveloppé d'un manteau entra.

—Madame, dit il d'une voix étouffée, je crains fort que ne présenter de nouveau à vos yeux, à une circonstance malheureuse ne m'en avait exposé le devoir.

—C'était le baron de Vilmarque. Aurélie, à son aspect, avait reculé comme saisie de crainte.

—Expliquez vous, monsieur, dit elle en surmontant son trouble.

—Ce que j'ai à vous annoncer madame, est bien triste, bien douloureux. Peut-être aurez vous déjà se connaître par vous rappeler celui dont vous êtes la veuve.....

Une teinte de tristesse voila les beaux traits d'Aurélie.

—Je ne l'ai pas oublié, monsieur, répliqua t-elle.

Le baron continua en hésitant.

—La mort du baron de Beltive a paru un mes bien inexplicable.

—Hélas! on ne pouvait guère en effet s'y attendre!

—Vous avez tout fait pour le sauver, ceux qui sont assez heureux pour vous connaître en ont douteur pas. Malheureusement, il n'en est pas ainsi des autres.

—Que voulez vous dire? Que pensent donc ces autres?

—Ils vous accusent, madame, de la mort de votre mari! répondit Vilmarque à brûle pourpoint.

La marquise eut un sourire superbe.

—Une parreille calomnie est si monstrueuse et si absurde que vous m'y voyez tout à fait indifférente.

—Les innocens sont quelquefois victimes de l'apparence.

—Enfin, monsieur, vous ne me persuaderez pas que je doive me préoccuper d'une semblable accusation.

—Louez moi, madame, répliqua le baron d'un air vivement ému, votre beauté, vos richesses, tous vos avantages seuls vous ont fait des ennemis. Je viens de passer quelques jours à Saint Lô, et j'ai pu constater avec douleur qu'on y propage cette abominable calomnie. On dit, je vous le répète, madame, que M. le marquis de Beltive est mort empoisonné par vous!

La jeune femme pâlit d'indignation, mais, faisant un violent effort sur elle même, elle se contint et répondit avec dédain:

—Et de quelle source provient cette histoire infâme?

Des sévères suppositions ont d'abord circulé à voix basse. On s'étonnait de cette mort si prompte du marquis après deux mois de mariage.....on se recherchait la cause; on croyait la trouver dans le testament fait en votre faveur. La calomnie se raisonne puis, madame; elle décèle, elle ver mine. En ce qui vous touche, elle a mis fait que la justice est aujourd'hui saisie.

—La justice est vive

La jeune veuve était atterrée.

—J'étais à une soirée du préfet où se trouvait aussi le procureur du roi. La causerie s'élevait au haut contre vous depuis quelque temps, qu'ordre avait été donné de rechercher Lolotte pour lui faire subir un interrogatoire. Peut être ignorez vous que la fille de Marie Rebel habite maintenant chez une de ses tantes, à Saint-Lô. Or, cette pauvre fille qui vous est toute dévouée avait commencé par raconter à qui voulait l'entendre que vous teniez à prodiguer seule vous seule un breuvage; elle avait ajouté qu'admise dans la chambre du malade, elle vous avait vue bien souvent sucrer le lait destiné à M. de Beltive avec du sucre en poudre.

—Un médecin questionné à ce sujet par le procureur du roi, interrompit Vilmarque, a répondu que cette poudre pouvait bien être de l'arsenic!—De l'arsenic!

Pale, froide, insoucieuse et les traits bouleversés, la marquise paraissait en proie à une émotion poignante.

—Bref, continua lentement Vilmarque, j'ai su qu'il avait été décidé qu'une descente judiciaire aurait lieu au château de Beltive, madame. Voilà pourquoi je suis venu.

Il y eut un mouvement de silence.

(A continuer.) J. LAURENCE.

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

Revue de la Semaine.

Vendredi soir, 14 juin 1861.

COTON—Il n'y a eu que très peu de mouvement sur le marché du coton. Il n'est vendu 500 balles samedi et quelques petits lots lundi, pour compléter le chargement du *Harding*. Les prix sont encore nominaux, faute de ventes. Le mouvement et aucune trans action. Nous reproduisons notre dernier tableau:

Factory Lots	8	a 4
Ordinaire	8½	a 5¾
Feuille, intérieure commun	8¾	a 9
Bon ordinaire	8¾	a 7¾
Fair	8	a 9
Fine	9½	a 11

Choix, beaux & blanches.....

SUCRE—La transaction de la semaine comprend environ 200 boucauts. Prix nominaux.

MELASSE—Quelques lots à des prix nominaux.

FARINE—L'approvisionnement a été modéré et le marché calme à la baisse. Il n'est vendu quelques centaines de barils, à $9¾ à $10 30 la superfine à extra de choix.

MAIS—Assez bonne demande. 2400 sacs, à 50 à 75 cts le mélange blanc et 50 cts le boisseau de blanc pilons.

SEL—735 sacs de rouge, à $4 10 le boisseau.

AVOINE—Les prix n'ont guère varié. 2000 sacs de St-Louis, à 65 cts le boisseau de pilons.

SON—130 sacs, à $1 75 à $1 75 les 100 livres.

FOIN—Aucune vente, digne de remarque.

GRAISSE—La graisse en tierces se détaille à 10¼ c et en barilets 15 cts.

BEURRE—De petite lots, à $12 ½ à $13 le baril de tierce et marque de choix pour les familles.

FROC—Marché très calme. Aucune vente d'une importance quelconque.

BACON—Marché calme. Détail seulement, à 11 cts les épaules, 11 cts les côtes et 12 cts les cassons.

WHISKY—Aucune transaction digne de remarque. Le rectifié se détaille à 19 cts le gallon.

BEURRE et FROMAGE—Il y a un à peu près nominal sur ce prix.

CORDE ET TUILE D'EMBALLAGE—Toile Kentucky. 10 à 12 cents la pièce de 2 verges, bon de la qualité pour sacs. Toile de l'Inde, comme. Environ 100 balles à 11¼ cts comptant, et vers la fin de la semaine 10¾ à 11 cts comptant, suivant l'échéance. 5 à 7 cents le bundle spun et 7½ à 8½ cts le machine made.

SACS EN PLUME—Faible mouvement. Environ 1500 balles de deux espèces à 11½ cts. De légère pouvant être cotées à 11½ cts et les heavy marquée à extra à 12 à 12½. Le stock, le 1er courant, était de 1500 balles à 12½.

CHANDELLES—Light weight 7 cts; full weight, 18 cts, suivant les prix.

CAFE—Les ventes de la semaine s'élèvent à 200 sacs, le stock est de 7,000. Prix ordinaire à good fair 7a7½ et 19 cts la livre.

RIZ — Environ 100 tierces de la Caroline attendus, à 4¾ à 5 cts la livre.

SUIF — La dernière vente annoncée (100 tierces) a eu lieu à 10 cts le prime fait en vrac.

CHAUX — Thomaston s'est détaillé à $2 50 le tonneau, Alabama $2 50.

HUILE DE GRAISSE—$4 le 1/2 et $4 10 le gallon de 4 livres. Le stock de baleine qui a été acheté pendant l'hiver. 60 barils à $11 le.

HUILE DE GRAINES DE COTON—La dernière vente est de 1000 à 34c 30 le gallon.

HUILE POUR MACHINES—L'huile de la Compagnie d'Schil se vend 75 cts le gallon pour machines, 50 cts pour les peintures et les huiles, et 40 cts le gallon pour graisse.

ALCOOL—15 à 20 cts le gallon.

PEAUX—Attakapas, 12 à 13 cts; Texas, selles, sales et Mexican Kiln, 10 à 12 cts suivant les lots.

RESINE—Assez bonne à vendre en commun, $4 15 le No. inférieur, et $4 25 le barril de No 1 et 2.

FRET—Marché très calme. Aucune transaction.

MARCHÉ AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 15 juin 1861.

Rapport de la semaine finissant ce soir 10 juin 1861 du Texas, 1400 bœufs, 1000 moutons, 1000 porcs, 1400 bœufs du Texas, 1000 moutons, 1000 porcs, 12 mules. Mexique 225 porcs, 27 moutons, 41 chevaux. A vendre 1000 bœufs du Texas, 1000 moutons, 1000 porcs, 452 mules 225 porcs, 27 moutons, 41 chevaux.

Bœufs de l'Ouest, par livre, 1re qualité — c — c

" du Texas, par tête, 1re qualité 20 00 a 25 00

2e qualité 15 00 a 18 00

Veaux 5 00 a 10 00

Moutons par quelle 2 50 a 3 00

Porcs (de l'Ouest) par livre 5 a 6 c

Vaches laitières, par tête 1re qualité — c — c

2e — c — c

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés hier

Gazette Mary Magdalin — Cap-ils Mobile

G W Buchner Mobile

Mobile, Mobile, Ellis, Tattler, Mobile

Arrivés hier.

Bateau à vapeur Oregon, Beardman, Mobile

Empire, Parson, Donaldsonville

Brunswick, John Sauvegrain

J A Cotton, Harris, Bayou Sara

John Walsh Mat y, Memphis

Replier, Dowty, Fort d'Prince

Compagnie d'Assurance mutuelle DES MARCHANDS de la Nlle-ORLEANS.

SEPTIEME ETAT ANNUEL

CONFORMENT aux dispositions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Montant de primes non expirées le 31 mai 1861.....

Primes reçues dans l'année expirée le 31 mai 1861.....

Primes sur les risques d'ouragans.....

Primes sur les risques des rivières.....

Total des primes.....

Primes remboursées.....

Montant net des primes le 31 mai 1861.....

Portes payées dans la même année.....

Sur les risques d'incendie.....

Sur les risques des mers.....

Sur les risques des rivières.....

Remboursé, 10 pour cent.....

Réassurances, taxes, frais.....

Pertes et petites, intérêt et commissions.....

Montant net des pertes.....

Montant net des primes.....

Fonds de la Compagnie en sûreté.....

Plus: Bons et hypothèques.....

Bons des Etats-Unis.....

Propriétés foncières.....

Du pour primes et en voie de perception.....

Actif actuel.....

ETAT DE LA LOUISIANE,
PAROISSE D'ORLEANS.

Qu'on se souvienne que le 11 juin 1861, pardevant moi, soussigné, juge de paix dans et pour la susdite paroisse, est comparu Jean Baptiste Lafitte, président, et Charles Lessasier, secrétaire de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nouvelle-Orléans, lesquels ont déclaré qu'ils ont publié ledit état, conformément à la loi, déclarant que le susdit tableau est exact et une copie conforme du livre de la Compagnie.

JOHN PEMBERTON, Président.
CHARLES LESASSIER, Secrétaire.

Assermenté et signé devant moi, ce 7 juin 1861.

ARTHUR SAUCIER,
Troisième Juge de paix.

A une assemblée des directeurs tenue ce jour, il a été résolu de payer un dividende en scrip de 20 pour cent sur les primes nettes de l'année dernière, et de payer six pour cent d'intérêt sur tous les scrips émis par la Compagnie. Les certificats de scrips seront émis le 1er août prochain.

—DIRECTEURS—

Geo. Connelly, J. Mittenberger,
John Pemberton, N. B. Nevins,
F. Maspero, J. O. Nelson,
F. Pondz, C. H. Slocomb,
C. Heinold, B. P. Voorhies,
B. O. Vignaud.

MAISON J. J. ALBERT,

33, *rue de Chartres* 33,

Chapellerie Fashionable.

Articles Civils et Militaires.

Importation directe de France.

Le soussigné vient de recevoir par les derniers arrivages du Havre, l'assortiment le plus varié et le plus beau qui ait encore été en main, savoir:

Chapeaux de Soie, modèles nouveaux, qui forte adhérente remarquablement, *depuis*

do d'Hommes, *marque sur large*, imprimées

do Castor et Castor apprêtés de toute couleur

do de Feutre souples, de toute forme et de toute couleur

do de Castor souples d'une finesse et d'une légèreté extraordinaire de toute couleur

do Casquettes de Soie, Velours, Castor et Soliette, articles tout nouveaux.

do de Fallies de toute espèce doublées en soie.

do Casquettes de tout genre pour enfants.

do d'habillages, Hammacs, Campêches et Panamas.

do d'Amazones de tout genre.

Il faut que commande et à la mesure exacte de la tête: Keppy pour mesurer le tout grade et tels que les portent les différents régiments de la garde Impériale de France.

Comme pour le passé les fashionables de la ville et de campagne pourront commander chez lui toute espèce de coiffure à la mesure exacte de la tête. A Après les vendre, matériel; ces chapeaux seront faits par les meilleurs ouvriers qu'il a amenés de Paris.

LES MARCHANDS DE LA VILLE ET DE LA CAMPAGNE trouveront toujours chez lui l'assortiment le plus varié de chapeaux et casquettes à des prix très modérés.

—EN DRAWBACK—

Chapeaux gris pour l'exportation, en soieries unisexe.

J. J. ALBERT,
33, rue de Chartres

MADAME THIERRY,

au coin du Chemin du Bayou et Derbigny—Dédresser dans le jardin.

Ayant une grande variété de fleurs fines et variées en conservation de bouquets pour la campagne; fleurs, expédiées pour la campagne. Vendre aussi un superbe assortiment de rosiers, dahlia, jasmins, arbustes à des prix réduits. Prendre des ordres pour faire les jardins. 16mai

VINS en gelées—Un large assortiment de vin rouge et blanc, en grande et demi-bouteilles, des marques Sauvigne, Lafitte, Haut Sauterne, Haut Barsac, Chateau Margaux, Chateau Lagrange, Pontet Canet, Larose, St Pierre, Pleton Lagueville, Chateau Lafitte, Haut Sauterne, Haut Barsac, Chateau Margaux, &c.

A vendre par L. E. DELUZAIN,
16 mai 119, rue Royale

CHAMPAGNE Charles Farre—200 caisses de ce vin Cette marque consistant en Silbery Cabinet et Impérial grandes, demies et quarts de bouteilles.

A vendre par S. D GRATIAN & Co,
22 mai No 56, rue Dauphine.

Compagnie d'Assurance

DE L'UNION

A LA NOUVELLE ORLEANS.

A L'ENCOIGNURE DES RUES ST-CHARLES ET CARÈME.

Quatrième état annuel

DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'UNION, *Publié ainsi que l'exigent la loi et la Charte.*

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1861:	
Primes sur les risques d'ouragans	$126,250 00
Primes " des rivières	52,774 80
Primes " des mers	33,404 35
Total	$212,429 20
Primes remboursées	1,083 21
Total des primes	$257,344 07
Primes non-écoulées le 30 avril 1860	49,000 00
Total net des primes	$208,344 07
Pertes payées dans l'année:	
Pertes par les incendies	$97,607 53
Pertes sur les rivières	20,188 00
Pertes sur les mers	55,332 29
Total des pertes	$173,148 51
Réassurances	11,164 19
Quinze pour cent remboursés	16,064 24
Dépenses d'intérêts sur scrip, escompte en moins et compte d'intérêt	14,412 94
	222,090 96
Bénéfice brut	$ 34,253 71
Réserve pour primes non expirées	50,000 00
Bénéfice net	$ 84,253 71
L'actif de la Compagnie est comme suit:	
Billets pour actions	$160,625 00
Prêts garantis par hypothèque	31,517 50
Prêts garantis par actions de banques	170,229 92
Effets pour primes, à courte échéance	69,098 21
Primes en voie de perception	27,231 07
Scrip d'autre compagnies	19,947 00
Actions de banques	6,000 00
En caisse	60,981 97
	$547,631 07
Total de l'actif	$630,540 77

ETAT DE LA LOUISIANE,
Ville de la Nouvelle-Orléans.

Qu'on se souvienne que le 11 mai 1861, pardevant moi, soussigné, juge de paix dans et pour la susdite paroisse, est comparu Charles Lessasier, secrétaire de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nouvelle-Orléans, lequel a déclaré que le susdit tableau est exact et une copie conforme du livre de la Compagnie.

A. A. CHAPELLE, Président.
J. M. CRAWFORD, secrétaire.

Assermenté et signé devant moi, ce 11 mai 1861.

ARTHUR SAUCIER,
Troisième juge de paix.

Aujourd'hui, à une assemblée des directeurs, il a été décidé que du bénéfice de la Compagnie pour l'année expirée le 30 avril 1861, il serait alloué pour les assurés un dividende de quinze pour cent, qu'il serait émis des certificats pour le dividende, payable à partir du 1er juin 1861, qu'il serait déclaré un dividende de quinze pr cent pour les actionnaires sur le capital payé, lequel dividende sera payable à partir du 1er juin 1861, et que, en vertu de la charte de la Compagnie, à partir du deuxième lundi de juin prochain.

Les parties de scrip sur lequel un intérêt est dû sont prêts de venir le recevoir.

—Directeurs—

JOHN DOLMONDE, maison Martin, Cobb & Co.
A. B. CHARPENTIER, maison de Lobit, Charpentier, & Cie.
M. J. ZURTS, maison de J. M. Rhorer & Zurts.
R. W. DUBOS, maison de F. Lonsdale & Ogden.
Carl. BOHS.
L. F. OKARES, maison de Abat, Oenares & Co.
Jos. DEVINOUT.
A. CHAPELLE.

16mai

QUATRIEME ETAT ANNUEL

DE LA

Compagnie d'Assurance Hope

DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

CONFORMÉMENT aux dispositions de la charte, la Compagnie d'Assurance Hope, de la Nouvelle-Orléans présente l'état suivant:

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1861:	
Primes de risques sur l'incendie	$98,348 35
" " des mers	36,340 41
" " des rivières	10,762 03
	195,038 79
Primes remboursées	1,325 34
	144,713 46
Pertes payées dans la même période, savoir:	
Sur les risques d'incendie	71,605 44
Sur les risques des mers	15,187 42
Sur les risques des rivières	2,284 36
	88,025 22
15 pour cent remboursés	13,203 78
Réassurances, taxes, frais	9,861 45
Depens. intér. en moins	14,853 30 — 40,918 42 — 129,228 24
Bénéfice net	$ 15,485 02
L'actif de la Compagnie est comme suit:	
Billets d'actions	$ 92,500 00
Plus: en billets garantis par hypothèque	88,701 50
Usage sur des propriétés foncières valant le double du montant prêté	3,250 00
Effets garantis	3,250 00
Effets pour primes	5,765 49
Actions	5,757 50
Dû pour primes en voie de perception	27,938 80
En caisse	27,464 93
	253,325 02

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.

Qu'on se souvienne que le 11 mai 1861, pardevant moi soussigné, juge de paix, dans et pour la susdite ville, se sont présentés Henry Poydras, président, et Louis Bartlett, secrétaire de la Compagnie d'Assurance Hope de la Nouvelle-Orléans, lesquels ont déclaré que l'état ci-dessus conformément à la loi, de leur part le susdit tableau est exact et une copie exacte faite sur les livres de la dite Compagnie.

H. PEYCHAUD, Président.
LOUIS BARTLETT, Secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 11 mai 1861.

ARTHUR SAUCIER.

16 mai

Marchandises Nouvelles

En débarquement et à vendre par

JOSEPH M. SAUNDERS,

Nos 43, 45, 47, rue de la Levée.

EN débarquant du navire Golden Eagle—Schapps Lafite Wolff (100 caisses), Nous du Brezil 10 barils, Cigars à Havane, Tabac à fumer assorti de Lorillard 125 sacoms, Muscade No 1, 500 livres; The Imperial, Oolong & Young Hyson, Thés Young Hyson 200 caisses; Amandes de Sicile 20 barils; Perches à Tente 30 vie 25 caisses; Conchelous grandeur assorties 200 caisses; Rio d'Oro cafés, Cuba Cuba Cuba